

Interpellation présentée par le député :
M. Antoine Bertschy

Date de dépôt : 17 mars 2010

Interpellation urgente écrite **Insalubrité et insécurité à Cornavin**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nous nous réjouissons tous du commencement des travaux de la gare de Cornavin, qui doit amener l'accueil des voyageurs des CFF dans un espace digne du XXIème siècle.

Toutefois, avec le début du chantier, la situation s'est visiblement et fortement dégradée en terme de salubrité publique dans les abords et jusqu'à l'intérieur même de ladite gare.

Mendiants, toxicomanes, dealers, saleté et insécurité. Voilà l'image première de Genève qu'ont les personnes descendant des wagons, ou le dernier souvenir de notre ville pour ceux qui se rendent sur un quai de départ.

A l'heure où l'accent est mis sur les transports publics, où les pendulaires, par diverses entraves à la circulation routières, sont poussés à prendre le train, il est du devoir impératif des autorités que les conditions d'accueil des voyageurs soient le plus irréprochables possibles. A défaut, le transfert modal tant souhaité par une partie de la classe politique ne se fera tout simplement pas.

La gare de Cornavin peut être considérée comme le cœur même du système de transports publics dans le canton. Dès lors, même durant les travaux, la gare et ses proches alentours doivent rester un lieu de vie convivial, digne de l'image internationale de Genève.

Les lois existent pour endiguer la mendicité et le trafic de stupéfiants. Il s'agit de les appliquer. Il n'est pas question que la Ville et l'Etat se renvoient la balle pour le faire, particulièrement dans un lieu aussi sensible que Cornavin.

D'où ma question au Conseil d'Etat :

Qu'entend faire le Conseil d'Etat pour que l'accueil des touristes, des pendulaires et des voyageurs genevois se fasse dans la sécurité, la salubrité et la convivialité à la gare CFF de Cornavin ?